

Le Forum francophone du Pacifique

Organisé tous les ans à Nouméa depuis 2008, le Forum francophone du Pacifique regroupe ponctuellement les principales alliances françaises de la zone, des conseillers de coopération d'action culturelle, des instituts de français, des professeurs de français de langue étrangère, des artistes et des écrivains. Le Forum leur ouvre ainsi l'opportunité de se côtoyer et d'échanger au travers d'ateliers de travail, de conférences ou de spectacles mais aussi de découvrir la culture océanienne et ses valeurs.

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- **renforcer la notoriété du Creipac et de son partenaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie**, avec les pays de la zone pour que leurs ressortissants puissent suivre des formations en Français Langue Etrangère (FLE) en Nouvelle-Calédonie,
- **valoriser la culture francophone en Nouvelle-Calédonie** en organisant des rencontres avec des artistes métropolitains et calédoniens, mais aussi la culture locale de la Nouvelle-Calédonie et son territoire,
- **favoriser les échanges** artistiques, culturels et scientifiques entre la Nouvelle-Calédonie et les pays de la zone Asie-Pacifique.

L'invité spécial du forum 2017

Chaque année, le Forum francophone du Pacifique met à l'honneur un nouveau pays. Après le Vietnam en 2016, le Vanuatu, avec qui la Nouvelle-Calédonie cultive des relations d'amitié et de solidarité historiques, est l'invité spécial 2017. Un groupe de string band du Vanuatu se produira à plusieurs reprises notamment sur les communes de Nouméa et de Dumbéa.

Le Creipac : pilier des échanges avec les pays de la zone pour l'apprentissage de la langue française et de la francophonie

Le Forum permettra de signer des déclarations d'intention entre le Creipac et quatre alliances françaises de la zone Asie-Pacifique (Port-Vila au Vanuatu, Auckland en Nouvelle-Zélande, Sapporo au Japon et Canton en Chine) qui portent principalement sur les points suivants :

1. Les alliances enverront régulièrement, et dans la mesure du possible, des stagiaires au Creipac qui proposera en contrepartie des tarifs préférentiels et des séjours attractifs. Le Creipac pourra également envoyer dans le pays demandeur un enseignant en FLE pour des ateliers thématiques sur la Nouvelle-Calédonie, au moins une fois tous les deux ans.
2. Afin de promouvoir les échanges bilatéraux artistiques ou scientifiques, les alliances françaises informeront le Creipac de la venue d'artistes ou scientifiques métropolitains ou francophones, afin de rendre possible, le cas échéant, leur venue

en Nouvelle-Calédonie, et inversement.

3. Le Creipac devient l'interlocuteur privilégié des alliances françaises auprès de certains partenaires locaux : Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK), Centre Culturel du Mont-Dore, Pôle d'Export de la Musique et des Arts (Poemart), Maison du Livre, Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).

En outre, des espaces de promotion touristique de la Nouvelle-Calédonie, mais aussi littéraires et culturels, devraient s'ouvrir dans ces alliances françaises, à l'instar de celles de Brisbane, Suva, Wellington et Palmerston North.

Faire connaître les artistes francophones et les piliers de l'action culturelle de Nouvelle-Calédonie

L'atelier *Les axes de coopération possibles entre le Creipac, les institutions chargées de la culture en Nouvelle-Calédonie et le réseau des Alliances françaises* mettra en relation les invités avec les représentants des principales institutions calédoniennes en charge de la culture (Haut-commissariat, province Sud, Poemart, mairie de Nouméa).

Le Forum permet également d'organiser des rencontres entre les invités et des artistes francophones d'envergure internationale ou locale, qui valorisent les richesses et diversités culturelles francophones :

- Pour sa 10^e édition, le Forum francophone du Pacifique sera partenaire du 1^{er} festival les Francofolies de Nouvelle-Calédonie qui accueillera, les 8, 9 et 10 septembre, une dizaine d'artistes francophones de renommée internationale.
- D'autres rendez-vous attendent également les invités :
 - des rencontres littéraires avec des écrivains kanak et vanuatais, en partenariat avec la Maison du livre (Maison Célières),
 - du cinéma avec le film « *Yam, quand l'igname raconte les hommes* », de Christine Della-Maggiora et Dominique Roberjot,
 - de la musique avec le groupe Aro String Band du Vanuatu,
 - une exposition de photographies du Vanuatu,
 - une conférence sur la coopération régionale dans le Pacifique Sud,
 - des ateliers autour de la langue française,
 - le concours de poésie « *Le pilou des mots* », lancé tous les ans en partenariat avec l'Alliance Champlain.

En outre, une journée de découverte de la culture kanak et de la vie en tribu (journée d'immersion culturelle et découverte à la tribu de la Conception) est organisée pour les invités du Forum.

La récente adhésion à l'OIF

Le Forum francophone du Pacifique, en tant qu'événement régional, a joué un rôle important dans le cadre de l'**adhésion, en novembre 2016, de la Nouvelle-Calédonie en tant que membre associé de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)** avec qui le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie travaille depuis près de trois ans.

Les invités de ce 10^e Forum

Cette année, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Creipac ont choisi d'inviter des directeurs et directrices d'alliances françaises, des conseillers de coopération et d'action culturelle (COCAC), relais dans leurs ambassades respectives, ainsi que des responsables des fédérations de professeurs de français en Australie et en Nouvelle-Zélande.

D'autres personnalités majeures qui œuvrent en faveur de la francophonie dans la zone Asie-Pacifique ont également été conviées, et notamment Eric-Normand Thibeault, directeur du bureau Asie-Pacifique de l'OIF, et Jean-Pierre Nirua, ministre de l'éducation et de la francophonie du Vanuatu.

- **Sept intervenants pour le Vanuatu** : le ministre de l'éducation et de la francophonie, les alliances françaises de Port-Vila et Luganville, le conseiller de coopération et d'action culturelle de Port-Vila, le correspondant national de l'OIF au Vanuatu,...
- **Sept intervenants pour l'Australie** : trois alliances françaises (Sydney, Melbourne, Canberra), le conseiller de coopération et d'action culturelle de Canberra, un maître de conférences FLE à l'Université James-Cook, la présidente de l'association des professeurs de français (FATFA)...
- **Six intervenants pour la Nouvelle-Zélande** : quatre alliances françaises (Wellington, Auckland, Christchurch, Palmerston North), la présidente de l'association des professeurs de français en Nouvelle-Zélande (NZAFT)...
- **Deux intervenants pour le Vietnam** : le représentant régional Asie-Pacifique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), M. Eric-Normand Thibeault, et un représentant de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) à Hanoï.
- **Deux intervenants pour le Japon** : l'alliance française de Sapporo et le conseiller de coopération et d'action culturelle de Tokyo.
- **Un intervenant pour la Chine** : l'alliance française de Canton.
- **Cinq invités par l'Université de la Nouvelle-Calédonie** : des enseignants et directeurs de cursus d'universités de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

Le Pilou des mots : un concours d'écriture et de poésie francophone

Dans le cadre du Forum, l'Alliance Champlain, en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Creipac, organise chaque année un **concours de poésie, *Le Pilou des Mots***.

Il porte cette année sur deux thèmes au choix :

- beauté volcanique du Vanuatu,
- fraternité et partage entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie.

Le concours, ouvert à tous sans limite d'âge, évalue la qualité des productions de poèmes, de textes en prose, de chants ou de slams.

Les concurrents sont répartis en trois groupes, les scolaires jusqu'à 11 ans, les adolescents de 11 à 17 ans et les adultes à partir de 18 ans. Les concurrents peuvent déposer jusqu'à trois compositions chacun.

Pour en savoir plus :

<http://www.alliance-champlain.asso.nc>



Les partenaires du Forum

- Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Organisation internationale de la francophonie
- Ville de Nouméa
- Université de la Nouvelle-Calédonie
- Alliance Champlain
- Aircalin
- Château Royal
- Maison du livre
- Association Témoignage d'un passé
- As de Trèfle
- Aquarium des lagons
- Groupe Le Froid
- Les Francofolies Nouvelle-Calédonie
- Nouvelle-Calédonie Tourisme
- La Ville de Dumbéa
- La province Sud
- Le ministère de la Culture et de la communication
- Le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

Les acteurs de la francophonie

La Nouvelle-Calédonie développe depuis 2008 une politique volontariste de rayonnement et de dynamisme de la francophonie dans le Pacifique *via* son établissement public, le Creipac, pour soutenir la langue française et le rayonnement de ses artistes dans la région Pacifique. Trois acteurs majeurs soutiennent ainsi le développement de la francophonie sur le territoire : l'Université de la Nouvelle-Calédonie, l'Alliance Champlain et le Creipac qui délivre le diplôme d'études en langue française.

- Le Creipac

Le Centre de Rencontres et d'Echanges Internationaux du Pacifique (Creipac) est un établissement public de la Nouvelle-Calédonie, dont la vocation est d'assurer la diffusion et la promotion de la langue française dans la région Asie-Pacifique, en contribuant notamment au développement des échanges internationaux linguistiques, éducatifs, culturels et scientifiques.

A ce titre, il dispense des cours de Français Langue Etrangère (FLE) depuis plus de 20 ans, que ce soit pour des résidents calédoniens ou pour des étrangers. Tout au long de l'année, le Creipac organise des séjours d'immersion linguistique, clé en main, pour des publics étrangers, qu'ils viennent d'Australie, de Nouvelle-Zélande ou d'autres pays de la zone Asie-Pacifique. En outre, le Creipac propose aux stagiaires des packages complets qui intègrent hébergement, restauration, cours, visites culturelles et autres animations à la carte.

Le Creipac est également un centre d'examens pour l'obtention de diplômes ou toutes autres certifications. A ce titre, il dispense des cours dans le cadre du TCF (test de connaissance du français) tout public, du TCF Accès à la nationalité française, du TCF Québec, du Diplôme d'Etudes en Langues Française (DEL F) ou bien du Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Etrangère (DAEFLE).

Au-delà de ces missions, l'établissement a vocation à promouvoir la francophonie et ses valeurs dans la zone Asie-Pacifique. Ainsi, chaque année, il est mandaté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour organiser le Forum Francophone du Pacifique (FFP), seul évènement régional de la zone véritablement lié à la promotion de la francophonie.

- L'Université de la Nouvelle-Calédonie

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche. L'UNC est également une université européenne.

La coopération internationale et la francophonie sont étroitement liées aux missions dévolues à l'UNC, membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Le Centre de langues de l'UNC propose ainsi l'enseignement du français et des certifications en français langue étrangère (TCF, Voltaire, DELF-DALF) pour les étudiants étrangers (université d'été et d'hiver), les salariés étrangers issus d'entreprises ou d'organisations présentes en Nouvelle-Calédonie, et pour des enseignants de français de la zone (Nouvelle-Zélande notamment).

- **L'Alliance Champlain**

L'Alliance Champlain est une association calédonienne créée en 1985. Elle a pour but de défendre et de promouvoir l'utilisation de la langue française en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique Sud, en tant que langue de travail et de culture, de communication et d'échanges. Ses objectifs sont de :

- accompagner l'essor pluriculturel de la Nouvelle-Calédonie en allant à la découverte de son patrimoine linguistique et en favorisant l'épanouissement des langues du pays ;
- participer à la diffusion régionale et internationale de la langue et de la culture françaises par le biais de leur enseignement en prenant principalement appui sur les associations et les organismes officiels de Nouvelle-Calédonie, de Métropole, du Pacifique et bien sûr du Québec, chargés de leur promotion ;
- regrouper les amis de la francophonie, notamment les amis du Québec, afin de maintenir chez les uns et de développer chez les autres la connaissance et le goût de la langue française ainsi que les cultures d'expression française ;
- faire connaître les réalisations de la francophonie internationale.

- **L'Organisation internationale de la francophonie (OIF)**

L'OIF, basée à Paris, organise une solidarité active entre les 80 Etats et gouvernements qui la composent (57 membres et 23 observateurs) autour d'une langue, le français, et de ses valeurs universelles. Elle a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement.

Elle apporte à ses états membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux quatre grandes missions tracées par le sommet de la francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- développer la coopération au service du développement durable.

- **L'Agence universitaire de la francophonie (AUF)**

L'AUF est une association internationale. Elle regroupe des universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique qui utilisent la langue française dans le monde entier. Avec un réseau de 812 adhérents dans 104 pays, elle est l'une des plus importantes associations d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur direct de la francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. À ce titre, elle

met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par les conférences des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage (sommet de la francophonie).